



Règlement technique – Volleyball de plage

1. ÉVÉNEMENTS

Cette compétition se déroulera pendant les Jeux des Sourds du Canada 2022 du 4 juillet 2022 au 10 juillet 2022 et consistera en l'événement suivant :

- Volleyball de plage

2. PARTICIPANTS

2.1 Invitation à participer

L'ASSC et le comité organisateur inviteront les résidents légaux du Canada en règle à participer au concours.

2.2 Admissibilité

2.2.1 Perte auditive

La participation à la compétition est réservée aux athlètes sourds et/ou malentendants. Contrairement au Comité international des sports pour les sourds (ICSD) qui restreint la participation des athlètes ayant une perte auditive d'au moins 55 décibels, l'ASSC encourage tous les participants sourds et/ou malentendants impliqués dans la communauté sourde à participer aux JSC. Nous laissons la responsabilité aux associations sportives provinciales des sourds (APSS) d'expliquer à leurs participants s'ils sont éligibles ou non aux événements sanctionnés par l'ICSD.

2.2.2 Âge

Les athlètes doivent respecter l'âge minimum requis pour chaque événement répertorié ci-dessous :

- 14 ans au 4 juillet 2022

2.3 Nombre d'équipes

Un nombre minimum d'équipes pour concourir dans chaque épreuve énumérée ci-dessous doit être atteint :

- 4 équipes

2.4 Nombre d'athlètes par équipe

Un nombre maximum d'athlète(s) par équipe est alloué à chaque épreuve listée ci-dessous :

- 2 athlètes

2.5 Nombre de membres de personnel par équipe

Un maximum de personnel par équipe est alloué à chaque liste d'événements ci-dessous :

- • 1 entraîneur et 1 gérant d'équipe par équipe

3. RÈGLES ET RÈGLEMENTS DE LA COMPÉTITION

3.1 Organisation technique

L'Association canadienne des sports des Sourds (ASSC) est responsable de l'organisation technique de la compétition en collaboration avec Volleyball Canada.

3.2 Comité technique

Le Comité Technique est composé du Directeur Technique de l'ASSC et d'autres membres nommés par le Comité d'Organisation des JSC 2022 et approuvés par l'ASSC :

Mary Dyck – Directrice technique de l'ASSC

À déterminer – Juge-arbitre en chef

Fallon Casista-Bolduc et Michèle Dion – Représentantes des JSC 2022

3.3 Règles de compétition

Les compétitions se dérouleront conformément aux règles et règlements de la FIVB 2021-2024 ([document disponible en anglais](#))

3.3.1 Faute : Un joueur effectue une frappe d'attaque en utilisant une action des doigts à main ouverte ou s'il utilise des bouts de doigts qui ne sont pas rigides et joints.

3.3.2 Faute : Un joueur complète une frappe d'attaque en utilisant une passe en pronation dont la trajectoire n'est pas perpendiculaire à la ligne des épaules. L'exception est lorsque le joueur tente de frapper son coéquipier.

3.3.3 Un contact bloquant est compté comme une touche d'équipe. L'équipe de blocage n'aura plus que deux coups sûrs après un contact de blocage.

3.3.4 Le premier coup après le contre peut être exécuté par n'importe quel joueur, y compris celui qui a touché le ballon pendant le contre.

3.3.5 Hauteur nette du filet : 2,34 m

En cas de désaccord dans l'interprétation des Règles et Règlements, le texte anglais prévaudra.

3.4 Équipement de compétition

3.4.1 Équipement

Tout l'équipement utilisé pendant la compétition doit être conforme aux règles et règlements de Volleyball Canada.

3.4.2 Ballon de volleyball

Mikasa VLA300 est le ballon officiel.

3.5 Vêtements de compétition

Les participants doivent porter des uniformes de compétition conformément aux règles et règlements de Volleyball Canada.

3.6 Compétition

3.6.1 Calendrier des compétitions

Le calendrier des compétitions pour tous les événements sera mené sous le contrôle du comité technique et conformément aux règles et règlements de Volleyball Canada.

3.6.2 Format de compétition

Un set (sauf le 3e set décisif) est remporté par l'équipe qui marque la première 21 points avec une avance minimale de deux points. Le match est remporté par l'équipe qui remporte deux sets. Les matchs décisifs se jouent en 15 points avec une avance minimum de 2 points.

3.6.2.1 Format de compétition Tournoi à la ronde sans éliminatoires.

3.6.3 Règles de bris d'égalité

Les égalités entre les équipes dans le jeu de poule pour le classement final sont brisées par la procédure suivante dans l'ordre de priorité.

SEULES les équipes à égalité seront prises en considération.

1. Nombre de matchs gagnés – 2 points par match.
 2. Nombre de sets gagnés – 1 point par match.
 - 3a. Entre 2 équipes : Résultat du face à face ou différentiel de points
 - 3b. Entre 3 équipes ou plus : différentiel de points entre équipes à égalité
- Différentiel global de 4 points

3.7 Officiels

3.7.1 Nomination des officiels

Le comité d'organisation des JSC 2022 nommera l'arbitre en chef et un nombre approprié d'officiels (arbitre, arbitre, etc.) pour diriger chaque épreuve.

3.7.2 Affectation des officiels

L'affectation des officiels pour diriger les épreuves sera décidée et faite par le Comité Technique.

3.8 Incidents et imprévus

En cas d'incidents imprévus non couverts par les règles et règlements, le Comité Technique prendra une décision. En l'absence du comité technique, le directeur technique de l'ASSC prendra une décision.

4 SITE DE COMPÉTITION

La compétition se déroulera au Complexe Multi-Sports De Laval | 955 Av. de Bois-de-Boulogne, Laval, QC H7N 4G1

5 HORAIRES

5.1 Calendrier des compétitions

À annoncer d'ici le 15 juin 2022

5.2 Entraînement

L'entraînement aura lieu le 5 juillet à partir de 14h00

5.3 Réunion technique

5.3.1 Date et lieu

La réunion technique lors de l'entraînement du 5 juillet 2022 (heure à confirmer ultérieurement)

5.3.2 Présence

Chaque équipe doit fournir un entraîneur ou un capitaine pour assister à cette réunion.

6 ADDENDUM

Aucun

Avis : Ce règlement technique est susceptible d'être modifié.

Dernière mise à jour : 13 juin 2022